

LE SÉNAT

Le jeudi 5 mai 1977

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

BILL CONCERNANT LE RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS DES AUTOCHTONES DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS

1^{re} LECTURE

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu de la Chambre des communes un message accompagné du bill C-9 tendant à approuver, à mettre en vigueur et à déclarer valides certaines conventions conclues entre le Grand Council of the Crees (of Quebec), la Northern Quebec Inuit Association, le gouvernement du Québec, la Société d'énergie de la Baie James, la Société de développement de la Baie James, la Commission hydro-électrique de Québec et le gouvernement du Canada et certaines autres conventions connexes auxquelles est partie le gouvernement du Canada.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le bill pour la deuxième fois?

Le sénateur Perrault propose: Que la 2^e lecture du bill soit inscrite à l'ordre du jour de mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le sénateur Perrault dépose les documents suivants:

Copies d'un rapport de la Commission de lutte contre l'inflation au Gouverneur général en conseil, conformément à l'article 17(2) de la loi anti-inflation, chapitre 75, Statuts du Canada 1974-75-76, en date du 21 avril 1977, soumettant à l'examen du Directeur, en vertu de ladite loi, les modifications de rémunération prévues entre Otis Elevator Company Limited et ses employés d'usine rémunérés à l'heure, représentés par les Métallurgistes unis d'Amérique, section 7062.

Copies du Rapport d'activités du Bureau du Directeur, en vertu de la loi anti-inflation, pour la période allant du 31 décembre 1975 au 31 mars 1977, conformément à l'article 17(3) de ladite loi, chapitre 75, Statuts du Canada 1974-75-76.

Rapport de l'Eldorado Nucléaire Limitée et de sa filiale Eldorado Aviation Limitée, ainsi que les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1976, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

RÉGIE INTÉRIEURE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DU RAPPORT APPROUVANT DES RÉVISIONS DE TRAITEMENT

Le sénateur Laird: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer une liste des révisions autorisées du traitement de certains employés du Sénat et entrant en vigueur à compter du 1^{er} avril 1977, que le comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a approuvées lors de sa réunion du jeudi 5 mai 1977.

DÉPÔT DE RAPPORTS SUR LE BUDGET DE CERTAINS COMITÉS

Le sénateur Laird, président du comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose les rapports approuvant le budget des comités suivants:

Le comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Le comité permanent de la politique scientifique.

(Le texte des rapports figure aux Procès-Verbaux de ce jour.)

BILL CONCERNANT LE PAIEMENT ANTICIPÉ DES RÉCOLTES

RAPPORT DU COMITÉ

Le sénateur McDonald, président suppléant du comité permanent de l'agriculture, signale que le comité a étudié le bill C-2, tendant à faciliter le paiement par anticipation des récoltes, et l'a chargé d'en faire rapport sans propositions d'amendement.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

Le sénateur MacDonald propose: Que la 3^e lecture du bill soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'AJOURNEMENT

Le sénateur Langlois: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'article 45(1)g) du Règlement, je propose que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, ce soit à mardi prochain, le 10 mai 1977, à 8 heures du soir.

Avant que la question soit mise en délibération, j'aimerais vous exposer brièvement les travaux du Sénat prévus pour la semaine qui vient. En commençant d'abord par les séances de comités, mardi prochain, notre comité permanent des affaires étrangères tiendra une séance à 2 h 30 afin d'entendre les témoins dans l'enquête sur les relations entre le Canada et les États-Unis et, à 3 h 30, notre comité permanent de la santé, du